

Elèves,
agissons
ensemble contre
le harcèlement!

BRISE
LA LOI DU
SILENCE

Chaque enfant doit être protégé
contre toute forme de violence.

Convention des droits de l'enfant Art. 9

L'école publique a pour buts,
dans le respect de la personnalité
de chacun : de rendre chaque
élève progressivement conscient
de son appartenance au monde
qui l'entoure, en éveillant en lui le
respect d'autrui, la tolérance à la
différence, l'esprit de solidarité et
de coopération et l'attachement
aux objectifs du développement
durable.

Loi sur l'instruction publique Art. 10 al. e

harceler,
c'est...

AGRESSER

DÉRANGER

ATTAQUER

RIDICULISER

EXCLURE

les formes du harcèlement

Harceler, c'est déranger, ridiculiser, agresser, attaquer, troubler, exclure toujours la même personne de façon répétée et de différentes manières avec l'intention de nuire.

PHYSIQUE...

Frapper, bousculer, donner des coups de pied, voler, racketter, détruire le matériel scolaire ou personnel, etc.

VERBALE...

Injurier, se moquer, humilier, menacer, forcer quelqu'un à faire quelque chose contre son gré, etc.

SOCIALE...

Exclure du groupe, propager des ragots ou des rumeurs, faire perdre la face à quelqu'un, etc.

NUMÉRIQUE...

Utiliser les SMS, e-mails, blogs, chats, portails photo, audio, vidéo, et autres technologies ou réseaux sociaux pour menacer quelqu'un, l'isoler, propager des rumeurs, etc.

Que tu sois victime ou témoin, ne laisse pas le harcèlement se produire sans réagir ! Parles-en immédiatement à un adulte de ton école, un membre de ta famille ou à un-e ami-e de confiance.

les causes du harcèlement

Le harcèlement est une réaction forte liée à la peur d'être exclu-e du groupe. La faiblesse est vécue comme un danger. En agressant l'autre, le-la harceleur-euse croit qu'il-elle est plus fort-e.

Le harcèlement n'est jamais justifié, mais l'on peut être harcelé sous n'importe quel prétexte :

- notre physique ;
- notre apparence ;
- notre intelligence ;
- notre sexe ;
- notre orientation sexuelle ;
- nos origines ;
- notre religion ;
- notre statut social ;
- etc.

le [cyber] harcèlement

- Provoque la diffusion encore plus rapide et incontrôlée des rumeurs, moqueries, insultes, etc.
- Expose les victimes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où qu'elles soient.
- Laisse une trace numérique permanente sur Internet.

www.ge.ch/harcèlement-ecole

' si tu es victime, que peux-tu faire ?

RÉAGIS !

- Parles-en, la violence envers autrui est intolérable.
- Tu as le droit de dire stop et d'être protégé.
- Tu n'es pas coupable, ne te sens pas honteux-euse de ce que tu vis.
- Crois en toi, tu peux agir.
- En agissant, tu fais preuve de courage, pas seulement pour toi, mais aussi pour les autres.

COMMENT ÊTRE AIDÉ-E ?

- Raconte ce que tu vis à un adulte de ton école ou une personne de confiance. On peut t'aider si tu sors de ton silence et accepte d'en parler.
- Accepte de l'aide si un adulte ou un-e ami-e vient te parler et te propose son soutien.
- Fais confiance aux adultes, à ta famille et tes ami-e-s pour te comprendre et te protéger.

' si tu es témoin, que peux-tu faire ?

OSE INTERVENIR !

- Alerte quand quelqu'un se fait harceler, en le faisant, tu aides une personne qui souffre.
- En refusant le harcèlement, tu contribues au respect de tous et ne trahis pas le groupe.
- En intervenant, tu montres le bon exemple.

COMMENT AIDER ?

- Parle de ce que tu as vu à un adulte de ton école ou une personne de confiance.
- Va chercher de l'aide si tu vois quelqu'un qui se fait harceler.
- Si tu peux le faire sans danger, dis au-x harceleur-euse-s d'arrêter.
- La personne harcelée souffre et a besoin de respect : ne laisse pas faire, ne l'exclus pas.
- Reste fidèle à tes convictions, ne te laisse pas influencer.



' des contacts utiles



SERVICES DU DIP ET DE L'ÉTAT

Service de santé de l'enfance et de la jeunesse : 022 546 41 00
(permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h-12h et 13h30-17h)

Office médico-pédagogique : 022 388 67 00

Police cantonale de Genève : 022 427 81 11 • www.ge.ch/police

AUTRES INSTITUTIONS

Service d'aide aux jeunes : 147 (appel gratuit) • www.147.ch

Action Innocence : 022 735 50 02 • www.actioninnocence.org

Site d'aide et information pour les adolescents : www.ciao.ch

SOS Enfants Genève : 022 312 11 12 • www.sos-enfants.ch

